

L'ESSENTIEL



DES RESTOS

CHIFFRES CLÉS

133,5 millions de repas distribués à **900 000 personnes** accueillies dans **2 013 centres** • **30 000 bébés** de moins de 12 mois aidés dans **70 Restos Bébés du Cœur** • **1.7 million** de contacts annuels dans les **104 actions dédiées** aux gens de la rue (maraudes, accueils de jour, etc.) • **3 400 personnes** hébergées en urgence avec **353 places**, soit **80 000 nuitées** • **491 logements** d'insertion pour **1 292 personnes** en difficulté logées • **104 Ateliers Chantiers d'Insertion** pour **2 370 personnes** en réinsertion professionnelle et **77 jardins** de proximité • **4 280 personnes** accompagnées dans leur recherche d'emploi dans les **389 ateliers** de Soutien à la Recherche d'Emploi • **8 047 apprenants** dans **305 ateliers** de français • **955 enfants** aidés dans **86 ateliers** d'accompagnement scolaire • **5 000 départs** en vacances, **103 400 spectateurs** des rendez-vous cinéma, **19 534 personnes** ayant participé à des activités culturelles et de loisirs et **1 056 espaces livres** • **930 microcrédits** personnels accordés, **3 300 personnes** accompagnées sur les questions budgétaires, **4 805 personnes** accompagnées en accès à la justice et **12 000 personnes** conseillées en accès aux droits.

Insertion par l'emploi

2 370

Le nombre de **salariés** accompagnés dans les **chantiers d'insertion des Restos**

(2 287 en 2017-2018)

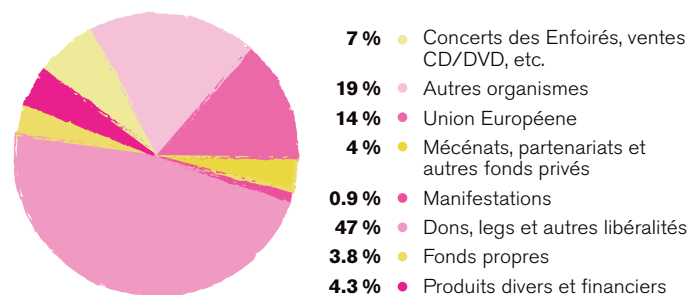
Autonomie

4 280

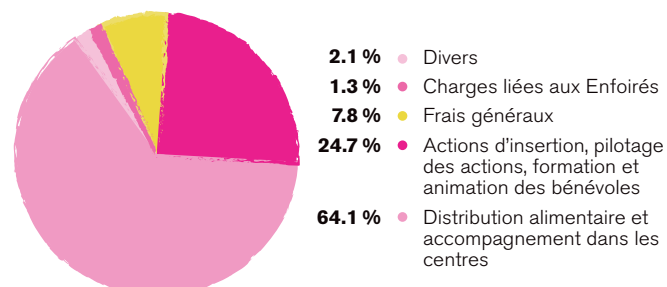
Le nombre de **personnes** accompagnées dans leurs **recherches d'emploi**

(4 049 en 2017-2018)

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

...Les Restos du Cœur ont pour mission d'apporter une assistance bénévole aux personnes en difficulté, que ce soit dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits, ou dans le domaine de l'insertion sociale et économique, par tout moyen approprié. Les Restos luttent contre la pauvreté et l'exclusion en offrant une aide individualisée aux personnes accueillies. L'aide alimentaire est utilisée comme porte d'entrée vers toute une série de dispositifs (ateliers et jardins d'insertion, lits d'hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébés du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE), microcrédit personnel...) contribuant à une insertion durable dans la société. En complément de l'action directe vis-à-vis des personnes accueillies, les Restos portent témoignage auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique dans son ensemble, afin de contribuer à mettre en place des politiques cohérentes en faveur des plus démunis ou à défendre des dispositifs efficaces. Le respect et la solidarité envers toutes les personnes démunies, le bénévolat sans aucun profit direct ou indirect, l'engagement sur une responsabilité acceptée, la convivialité, l'esprit d'équipe et la rigueur dans l'action, l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux, et l'adhésion de tous les bénévoles aux directives nationales et départementales, constituent nos valeurs de référence.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2018-2019 disponible sur le site www.restosducoeur.org rubrique "Communiqués et publications ou nos comptes" ou sur simple demande.

COMMENT LES RESTOS FONCTIONNENT-ILS ?

7,8%

de frais généraux

73 000

bénévoles

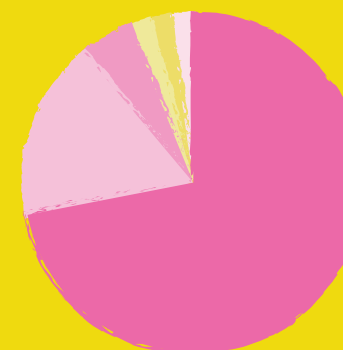
Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des bénévoles, présents au quotidien et permettent de maintenir un taux de frais généraux très bas.

Les Restos du Cœur, ce sont **73 000 bénévoles** sur le terrain et une équipe de permanents sur des fonctions spécifiques. Ils se composent de l'Association Nationale (siège et antennes régionales) et de **117 Associations Départementales**, juridiquement indépendantes mais reliées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément. L'Association Nationale définit la politique des Restos et regroupe plusieurs activités centralisées (notamment les achats de produits distribués aux personnes accueillies). Afin de maintenir des liens étroits entre le siège et les Associations Départementales, 11 antennes, gérées par l'Association Nationale, assurent le relais au niveau régional et participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association Nationale tout en faisant remonter les besoins et suggestions des Associations Départementales. Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent principalement sur un triptyque :

La générosité du public, au travers des dons, manifestations, legs et autres libéralités (**47.9% des ressources**),
Les subventions (**33 % des ressources**),
Les produits Enfoirés (**7 % des ressources**).
Pour 2018-2019, les autres ressources sont des produits financiers et divers autres fonds propres.

LES MISSIONS SOCIALES

Cette année, les 117 associations composant Les Restos du Cœur ont poursuivi le développement de leurs missions sociales. Les Restos leur ont consacré plus de 172 M€ soit 88,7 % du budget de l'Association. La distribution alimentaire reste la première action d'aide à la personne des Restos ; elle représente 124 M€, soit 72% du total des missions sociales. Le poids des autres activités reste relativement stable par rapport à l'an dernier.



- 72 % Distribution alimentaire
- 17 % Retour à l'emploi
- 5 % Logement et hébergement d'urgence
- 2 % Culture, Loisirs, Ateliers de Français et Aide aux devoirs
- 2 % Actions menées en faveur des personnes privées de chez soi
- 2 % Aide au pilotage des missions sociales et formation des bénévoles
- PM* Microcrédit, Accès aux droits & à la Justice
- PM* Message des Restos

*Pour mémoire

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Il est strictement en adéquation avec le compte de résultat : le total des ressources du CER est égal au total des produits et le total des emplois du CER est égal au total des charges.

1

La générosité du public

qui comprend les dons, les legs et autres libéralités, et les produits de manifestations, a progressé cette année notamment grâce à la croissance des legs et un maintien des dons.

2

Les autres fonds privés

incluent les mécénats ayant donné lieu à convention, les partenariats avec les entreprises et de façon générale toutes les subventions versées par des organismes privés.

3

Dans un contexte de raréfaction, les subventions

reçues des organismes publics ou para-publics ont légèrement progressé.

EMPLOIS EN K€	2018-2019	2017-2018
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES	172 394	165 599
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRES	124 505*	118 236*
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 995	8 941
CULTURE, LOISIRS, ATELIERS DE FRANÇAIS, AIDE AUX DEVOIRS	2 339	2 341
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	28 479	28 023
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE CHEZ SOI	3 358	3 306
MICROCRÉDIT, CONSEIL BUDGÉTAIRE, ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE	310	228
MESSAGE DES RESTOS	259	137
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES - FORMATION ET ANIMATION DU BÉNÉVOLAT	4 150	4 388
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS AUX DISQUES ET AUX ACTIVITÉS ANNEXES	2 576	3 956
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ ET RECHERCHE DE FONDS 1	3 822	3 685
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE COMMUNICATION 2	11 427	11 335
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 627	1 207
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 491	1 966
EXCÉDENT DE RÉSULTAT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	194 337	187 748
FRAIS GÉNÉRAUX 1 2	15 249 7,8 %	15 020 8 %

* Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données.

4

Les autres produits

sont aussi inclus, les produits des ventes des Ateliers et Chantiers d'Insertion ainsi que les loyers perçus dans le cadre des sous-locations de logements aux personnes que nous accueillons, les produits divers, les autres produits exceptionnels et transferts de charges et les produits financiers. Les fonds qui nous sont confiés sont placés sur des supports monétaires (SICAV, comptes à terme ou sur livrets). Notre Comité de Placements, composé de professionnels internes et externes, veille au strict respect des règles de sécurité mises en place, tout en veillant à la conservation de la valeur actuelle des fonds.

5

Les missions sociales

les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation de ses missions auprès des personnes démunies. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait. La distribution alimentaire et les actions d'accompagnement dans les centres restent notre première mission sociale. Les dépenses liées à la distribution alimentaire ont encore progressé. En effet, le changement de barème de la campagne d'été, acté lors du Conseil d'Administration du 12/01/17, a répondu à une nécessité croissante de faire face aux besoins des personnes accueillies. L'affluence, l'été 2018, a été forte et a nécessité, comme prévu, d'adapter le volume des achats de denrées en conséquence. Aussi la stabilité du taux de substitution n'a pas permis de contenir la hausse des coûts alimentaires.

6

Le pourcentage des frais généraux

(frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et de communication) reste très faible. Il s'élève à 7,8 %.

7

Les contributions en nature

pour la deuxième année, en plus du bénévolat, l'Association a pu valoriser les autres contributions dont elle bénéficie (dons alimentaires, locaux, matériels ...). Le nombre d'heures de bénévolat a été déterminé sur la base de l'approche statistique développée depuis 2011-2012. La valorisation des heures, effectuée sur la base d'un SMIC au 30 avril 2019 (charges sociales incluses, en excluant l'effet du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires), représente 189 M€.

Ce montant est très significatif puisqu'il représente plus que la totalité des emplois financiers de l'association.

A cela s'ajoutent les dons alimentaires qui, valorisés selon le principe du coût évité, se chiffrent à 81 M€, les locaux 14,8 M€ et les partenariats & autres mises à disposition, 7,2 M€.

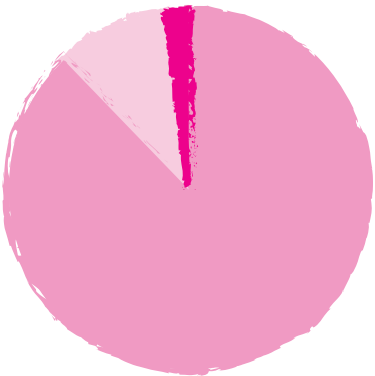
Cette valorisation permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'association, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers.

RESSOURCES EN K€	2018-2019	2017-2018
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	93 105	90 765
DONS	81 732	82 045
LEGS ET AUTRES LIBERALITÉS	9 629	7 015
MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 744	1 704
MÉCÉNATS, PARTENARIATS & AUTRES FONDS PRIVÉS	7 796	6 620
PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS, DES DISQUES ET ACTIVITÉS ANNEXES	13 521	18 047
AUTRES PRODUITS	6 055	7 357
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :		
UNION EUROPÉENNE	27 175	25 657
AUTRES ORGANISMES	36 983	36 641
REPRISES DE PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	0	0
AUTRES	506	308
REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES SUR EXT ANT.	1 832	1 242
INSUFFISANCE DE RÉSULTAT	7 363	1 111
TOTAL DES RESSOURCES	194 337	187 748

* Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

...Première source de financement des Restos du Cœur (47.9 % des recettes comptabilisées), la générosité du public prend essentiellement la forme de dons (87.8 % du total). Le périmètre de la générosité du public, défini par le Conseil d'Administration, correspond à la collecte sans contrepartie effectuée auprès du public. Les mécénats ou partenariats d'entreprise n'en font pas partie et figurent dans les mécénats, partenariats & autres fonds privés.

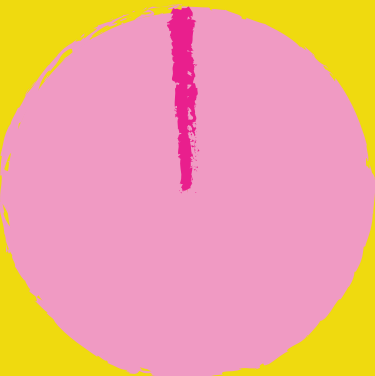


LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
2018-2019

- 87.8 % Dons
- 10.3 % Legs et autres libéralités
- 1.9 % Manifestations



Grâce aux donateurs
et testateurs, les
Restos ont bénéficié
cette année de
93M
euros



UTILISATION DES FONDS
RÉCOLTÉS AUPRES DU PUBLIC

- 99 % Missions sociales
- 1 % Frais de fonctionnement

...Selon la décision du Conseil d'Administration, les ressources collectées auprès du public servent prioritairement à financer les missions sociales, après utilisation des ressources affectées (subventions, dons, libéralités, etc.).

LE BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF EN K€	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019		EXERCICE CLOS LE 30/04/2018	
	BRUT	AMORTISS. ET PROVISIONS	NET (A)	NET (B)
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ	73 092	-51 523	21 569	18 360
STOCKS & EN COURS	25 943	-3 439	22 504	24 895
CRÉANCES	23 074	-197	22 877	20 649
TRÉSORERIE	105 540	-	105 540	117 550
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 307	-	1 307	1 375
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	155 864	-3 636	152 228	164 469
TOTAL GÉNÉRAL	228 956	-55 159	173 796	182 829

PASSIF EN K€	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019		EXERCICE CLOS LE 30/04/2018	
	NET (A)		NET (B)	
FONDS ASSOCIATIFS & RÉSERVES	138 906		145 011	
PROVISIONS	1 937		1 521	
FONDS DÉDIÉS	2 940		2 280	
DETTES & PCA*	30 012		34 016	
TOTAL GÉNÉRAL	173 796		182 829	

* Produits Constatés d'Avance

Les fonds associatifs et les réserves atteignent au 30 avril 2019 un niveau équivalent à 8,8 mois de fonctionnement des Restos du Cœur, ce qui se justifie dans un contexte d'incertitude sur l'évolution des ressources et notamment des aides et concours de l'État et de l'Union Européenne. Stocks et en-cours : suite à une politique volontariste en la matière, les stocks ont diminué de 2 M€.

La baisse de la trésorerie est corrélative à la saisonnalité des achats pour les personnes accueillies engagées sur l'exercice et à la perte de l'exercice précédent.

TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux (frais d'appel à la générosité du public + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) sont réduits au strict minimum et ne représentent que 7,8 % des dépenses. Les Restos du Cœur sont soumis à trois contrôles externes indépendants.

Les comptes annuels sont certifiés tous les ans par deux cabinets de commissariat aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes, a émis en juin 2009 un nouveau rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur www.restosducoeur.org).

En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des associations locales et s'assurent du respect des normes et procédures internes. Appels d'offres et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés.

Depuis 2017, l'Association a obtenu le label IDEAS. Délivré pour 3 ans, ce label atteste du bon niveau des bonnes pratiques de l'Association au regard de 3 thèmes : gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.

La Cour des Comptes a souligné en 2009
l'excellente gestion de l'association.



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :
Les Restaurants du Cœur – 42, rue de Clichy – 75009 Paris
ou en ligne sur notre site : <http://dons.restosducoeur.org>
Plus d'infos : www.restosducoeur.org
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

